

# La trop évitable crise européenne

Alain Lipietz

L'Union Européenne est-elle « l'homme malade » de la Planète, comme l'Empire Ottoman était à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle « l'homme malade de l'Europe » ?

C'est un peu cela, le problème du « déclinisme » : ce malaise devant un déclin extrêmement rapide, assez inattendu, de l'Union européenne dans la hiérarchie internationale remodelée par la crise actuelle. Une très grande crise, comme le capitalisme en a peu connues – et chacune de ces grandes crises a été marquée par un renversement de la hiérarchie. Une crise au moins aussi importante que la crise des années trente, et la victoire des Etats-Unis sur l'Allemagne dans la longue « guerre de succession » de la Grande-Bretagne. Mais cette fois, on a parfois l'impression que non seulement l'Europe boit la tasse, mais qu'elle ne pourra plus ré-émerger, contrairement à l'après-1945. Crainte d'autant plus étonnante que nombreux étaient les commentateurs (dont-moi même !<sup>1</sup>) qui, dans les années quatre-vingt-dix, et tout particulièrement en 1998, au moment des crises asiatiques et « *tequila* », voyaient dans l'Europe le continent le mieux armé pour affronter le XXI<sup>e</sup> siècle. Et ce, justement parce qu'elle inaugurerait quelque chose qui pouvait servir de modèle à la Planète entière : un processus de fédéralisation pacifique, à rebours de tous les États-nations qui se sont construits dans le fer et le sang, à commencer par la France, le Royaume-Unis, les États-Unis, la Russie, la Chine...

On s'aperçoit aujourd'hui, quand les tentatives d'insertion de petits pays dans le concert mondial sont en difficulté, que surnagent essentiellement des blocs d'au moins 200 millions d'habitants, même s'ils sont régionalisés en interne comme la Chine, les Etats-Unis, la Russie, l'Inde... L'Europe, qui semblait le prototype de ce modèle, un grand espace fédéralisé capable d'affronter la compétition internationale tout en assurant la régulation d'un vaste marché intérieur, s'en tire pourtant le moins bien... actuellement. Comment en est-on arrivé là ?

## Une jeunesse « fordiste »

Deux grands modèles de développement capitaliste ont suivi la seconde guerre mondiale. De 1945 à 1975 : les fameuses « trente glorieuses ». Les économistes parlent de modèle *fordiste* ou *keynésien*, ou d'*économie sociale de marché*. Et, de 1980 à 2007, ce qu'en France on appelle les « trente piteuses », mais qui constituent la période où le capitalisme a cru le plus (en valeurs absolues) dans l'histoire du monde : les années triomphantes du « libéral-productivisme ». C'est la période où la création mondiale d'emplois a été la plus massive, celle aussi où de très vieux pays reviennent au premier plan. Notamment la Chine qui, un demi-millénaire sur deux depuis l'Antiquité, se pose en centre du Monde, comme elle l'était encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, et comme elle y revient, après une période d'effacement assez courte. Pour ceux qu'on appelle les « nouveaux pays émergents », ces années-ci (de 1980 à aujourd'hui) sont leurs équivalents de nos *Roaring Twenties* : leurs « Années folles », celles où les classes moyennes salariées et entrepreneuriales se développent à une vitesse stupéfiante, qu'illustrent merveilleusement le cinéma chinois ou indien, comme les *telenovelas* brésiliennes.

Dans ces deux périodes, fordiste et libérale-productiviste, l'Europe s'est comportée très différemment. L'année de référence citée plus haut : 1998, année où la majorité des pays européens sont régis par des gouvernements d'alliance socio-démocrates-écologistes (et parfois communistes),

---

<sup>1</sup> A. Lipietz, *Le monde de l'Après-fordisme*, 1995, publications variées, <http://lipietz.net/?article535>

cette année charnière va déboucher sur un long désastre, condensé en 2010 avec la crise grecque et le début de la crise en chaîne des dettes souveraines.

L'Union européenne commence sa construction le 9 mai 1950, essentiellement pour deux raisons.

- Une épouvantable catharsis. Ces peuples, qui se battaient depuis 2000 ans, décident « Cette fois, on arrête ! » Je l'ai vécu dans mon enfance, cette décision, entre ma mère ancienne résistante et mon père ancien déporté : « On en a trop fait, on arrête et on se pardonne les uns aux autres ». J'ai eu l'émotion de la voir se reproduire, de façon un peu plus bizarre, car avec 40 ans de retard, au Parlement Européen, lors de l'arrivée des pays de l'Europe centrale et orientale. Ces pays gardent un souvenir beaucoup plus frais de leur 40 ans de domination par l'Union Soviétique que des quelques années d'occupation par l'Allemagne nazie, ce qui crée des incompréhensions Est-Ouest durables. Mais tâchons de nous souvenir : le journal *Le Monde*, aujourd'hui si pro-européen, faisait campagne en 1954, en des termes épouvantables, contre la Communauté européenne de défense ; la ville de Strasbourg refusait l'installation de l'Université Européenne, qui écherra à Florence...

- Raison plus matérielle : la répartition du plan Marshall. Avec ce plan d'aide, les Etats-Unis signifient à l'Europe de l'Ouest : « Nous allons projeter vers vous, et face à l'Union Soviétique, le modèle que nous sommes en train d'expérimenter chez nous, et qu'approuvent chez vous les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates ». Ce bloc politique, à la fois atlantiste et moderniste mais antisoviétique, met en place, en même temps que le Marché commun, un modèle qui s'origine conceptuellement dans le *New Deal* de Roosevelt plus que dans le Front populaire de Léon Blum. La théorie de l'État-providence est plus anglaise ou bismarkienne qu'américaine, mais le soubassement économique est clairement ce que les économistes appellent « fordisme ». Pour Henri Ford, *la classe laborieuse est chez nous la plus nombreuse, il faut qu'elle devienne une classe aisée si nous voulons écouler notre immense production*. Et cela se réalise comment ? Par une « coordination », une régulation entre croissance de la productivité industrielle et croissance du marché intérieur. Or cette coordination s'effectuera dans le cadre de l'État-nation, mais pour un espace économique de dimension d'emblée continentale : l'Europe de l'Ouest.

Je vais employer, dans la suite de cette intervention, et d'une manière que les philosophes trouveront peut-être cavalière, des termes qui sont au cœur de toute pensée de l'économie européenne : régulation, coordination, harmonisation, règles, décisions discrétionnaires. Ces notions ont en effet une dimension d'ordre philosophique. Ainsi, on parle d'institution, de modes de régulation, à propos de cette « coordination » entre productivité et marché intérieur dans le cadre du fordisme. Pour ces institutions, je parle de « fonctionnalisme ex-post ». On n'a pas créé la Sécurité Sociale, les conventions collectives *pour* faire marcher un tel modèle macro-économique, mais, s'il a « tenu », c'est parce que c'étaient les institutions qu'il fallait (ou « à peu près celles-là ») pour que fonctionne ce modèle macro-économique. Institutions qui se présentaient comme poursuivant des objectifs de justice : « Chaque personne a le droit de vivre, même quand elle ne peut être salariée, donc il faut des garanties maladie, retraite, maternité, chômage... Chaque salarié doit bénéficier des dividendes du progrès, donc les salaires doivent suivre la formule inflation + progrès, *Annual Improvement Factor + Cost Of Living Adjustment...* »

Cette formule de négociation des conventions collectives américaines, *AIF+COLA*, était à la fois une procédure et un objectif. Mais son résultat « faisait tourner la machine » : effectivement, quand les salariés d'une zone économique deviennent en permanence des clients dont le pouvoir d'achat réel croît à la bonne vitesse (liée aux gains moyens de productivité), cette zone est en situation de plein emploi et connaît une progression du niveau de vie régulière.

En Europe, cette cohérence s'est délitée pour plusieurs raisons, à la fin des années 1970. La mieux connue est la mondialisation (l'autre est une crise de l'organisation du travail « en série », dont nous ne parlerons pas ici). L'UE, construite pour coordonner le fonctionnement de ce modèle avec un marché suffisamment grand pour y faire vivre une communauté économique industrielle et agricole, restait divisée en États, six États différents au début, bien plus avec le temps, chacun poursuivant cet objectif de coordination dans le cadre national. Ce n'était pas les États-Unis d'Europe. Était-ce grave ? Non, parce que les taux de croissance étaient comparables, avec des

différences de rythme entre le pays le plus « mûr », l'Allemagne, et les pays encore en développement rapide, comme l'Italie. Si un pays croissait trop vite, sa balance commerciale s'en ressentait, son gouvernement alors dévaluait sa monnaie. S'il croissait trop lentement, son gouvernement stimulait la demande par une politique de dépenses sociales ou d'investissements. Ces politiques « discrétionnaires » (c'est à dire résultant d'un libre-arbitre gouvernemental, quoique sous contrôle électoral) permettaient de poursuivre la règle-objectif commune.

## Le tournant libéral

Le choc pétrolier de 1974 déclencha une guerre commerciale de tous contre tous. Le cercle vertueux de la demande intérieure et de la productivité se trouvait brisé, dès lors qu'une grande partie de la production manufacturière nationale devait désormais être exportée, et d'abord sur le reste du marché commun européen, pour acheter le pétrole en dehors de cette zone. La réponse (longtemps prônée par Jacques Delors) semblait être « Eh bien, renouons le cercle vertueux fordiste-keynésien à l'échelle européenne, en coordonnant à cette échelle la croissance de tous les marchés nationaux en même temps ! »

Les années 80 suivront un autre modèle. Le fordisme et le keynésianisme sont répudiés d'abord en Amérique Latine, puis en Grande Bretagne et aux États-Unis, et finalement dans toute l'Europe avec le ralliement de François Mitterrand en 1982 à un nouveau modèle : le néo-libéralisme, que je préfère appeler *libéral-productivisme*. C'est un modèle dans lequel les entreprises espèrent trouver des débouchés, non plus par l'organisation de la croissance du marché intérieur par l'État, mais à l'exportation. Or, pour la plupart des pays, la compétitivité externe est fondée sur le bas coût de la main d'œuvre. D'où un « paradoxe de composition » infernal : ce qui semble valable pour une firme ou un pays isolé (baisser les salaires pour conquérir des marchés) se révèle une catastrophe si tous font de même. Globalement, ce modèle débouche sur ce que les Keynésiens avaient tenté d'éviter : le retour à la compression des salaires et à la conversion de tous les gains de productivité en profits, c'est-à-dire le modèle des années vingt qui avait débouché sur la crise de 1930.

Ce qui est vrai pour le coût du travail est vrai aussi pour la protection de l'environnement : le dumping salarial s'accompagne d'un dumping écologique généralisé, rendant impossible toute régulation mondiale des crises écologiques globales, comme la crise énergie-climat. C'est pourquoi déjà il est préférable de parler de « libéral-productivisme », même si le productivisme (l'idéologie de la « croissance », sans souci des contraintes écologiques) a d'autres racines que le libéralisme, et peut triompher dans les pays les plus « planistes », comme feu l'Union soviétique.

Or justement les pays asiatiques, tout particulièrement l'Inde et la Chine, ont de très bas salaires et théorisent dès la conférence de Rio 92 que l'environnement passera après le développement. Mais leur modèle n'est pas uniquement fondé sur les bas salaires : ils investissent considérablement dans le capital humain et, au fur et à mesure que leurs salaires s'élèvent, leur productivité s'élève aussi, avec de plus en plus d'ingénieurs capables de mettre en œuvre les nouvelles technologies. Ce souci du « *upgrading* », expérimenté au Japon, copié par la Corée qui aujourd'hui conçoit et fabrique des *smartphones* que plus personne en Europe ne pourrait concevoir, s'est dorénavant généralisée à la plupart des pays dits « émergents », que dans les années 60-70 on appelait encore « États-Ateliers ».

Dès lors l'Europe, trop sûre de sa supériorité intellectuelle et de son avance technologique, s'engage, tout au long des années néo-libérales, sur la voie d'un déclin initialement parfaitement évitable. Dès les années quatre-vingt, la majorité des pays de l'UE compte soit sur ses bas salaires initiaux (le Portugal), soit sur l'abaissement (via la « flexibilisation ») de son niveau salarial (Grande-Bretagne, France, Espagne) pour rester compétitive. Ce n'est pas la solution face à des pays qui, telless la Corée puis la Chine, combinent leurs bas salaires de départ avec l'investissement intellectuel. Seuls quelques pays européens comprennent que, pour rester compétitif, il faut produire « meilleur » que les autres, par la mobilisation négociée du savoir-faire des travailleurs et leur requalification permanente : c'est le modèle scandinave, rhénan ou alpin, illustré par la région la plus riche du monde, le Vorarlberg, mélange équilibré entre ville et campagne permettant une

industrie de très haute technologie dans l'ambiance la moins polluée possible, avec une régulation restée social-démocrate du rapport salarial.

On avait l'impression - j'ai eu l'impression - que l'Europe avait assez d'atouts au départ, pour que s'organise dans l'Union une hiérarchie bien ordonnée : les pays à plus bas salaires fourniraient des biens banaux aux pays d'Europe du nord, laquelle fournirait des biens d'équipement et de la technologie à tous les autres, et l'ensemble, progressant en productivité, exporterait vers le reste du monde. Cela a failli se passer, ce fut la « stratégie de Lisbonne », qui visait à faire de l'Europe « la zone du monde la plus compétitive par l'économie de la connaissance ». Que s'est-il passé, au tournant du III<sup>e</sup> millénaire ? Une série d'erreurs étonnantes.

D'abord, l'arrogance initiale. L'UE réduisait le problème de la concurrence asiatique à la renégociation de l'Accord multifibres, comme si le problème était, comme Après-guerre, de se protéger des trop bas salaires sur les industries banalisées. A la conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce à Hong Kong en 2005, un responsable chinois m'a lancé : « Vous voulez garder un protectionnisme sur le textile ? On peut vous laisser le textile, on vous exportera des ordinateurs et des avions ! ».

Ensuite, la « catastrophe libérale », initiée par l'Acte unique, à la fin des années quatre-vingt. L'Acte unique est un traité visant à éradiquer dans l'UE toutes les possibilités de rééquilibrage d'un pays à l'autre qu'elle avait conservées dans son adolescence fordiste, à commencer par les mesures de protection transitoire par des clauses de sauvegarde explicites ou « mesquines » (les réglementations tatillonnes). A partir du moment où il y a libre circulation totale des marchandises et des capitaux, renforcée quelques années plus tard par le traité de Maastricht qui interdit définitivement les dévaluations, l'Union européenne se retrouve dans la situation des États-Unis ou de la Chine, d'un point de vue économique : « *un espace où la concurrence est libre et non faussée* », c'est à dire non faussée par des frontières politiques intérieures. Seulement... la Chine et les États-Unis disposent d'un pouvoir politique central consistant.

Un choix drastique s'impose alors à l'Europe, qu'elle doit faire impérativement à ce moment là – autour de l'an 2000. Ou bien se doter d'un tel « État coordinateur », supranational, communautaire, fédéral, capable d'imposer des lois salariales et environnementales communes, avec des transferts de fonds et de technologies des régions les plus développées vers les moins développées, prenant ses décisions discrétionnairement, sous le seul contrôle de la responsabilité démocratique, en fonction d'objectifs communs eux-mêmes démocratiquement débattus (objectifs qui sont par essence sujets à conflits). Ou bien se contenter d'une coordination par les règles, c'est-à-dire : « Vous avez droit de faire ceci, mais pas cela, et maintenant que le meilleur gagne », ce qu'on appelle en théorie des jeux *Chinese Wars*. Les États de l'Union se retrouvaient « Royaumes combattants » les uns contre les autres, ce que les Pères fondateurs avaient cherché à abolir !

Cette seconde solution n'est autre que la traduction institutionnelle du libéralisme régnant. Elle fut adoptée par les traités de Maastricht, Amsterdam et Nice, traités (et surtout, pratiques !) réaffirmés par le rejet du Traité Constitutionnel Européen, qui aurait offert plus de marges discrétionnaires à une institution démocratique commune : le Parlement.

## La gouvernance par les règles

Il faut bien comprendre cette opposition entre « gouvernance par les règles » et « politiques discrétionnaires ». Elle remonte très loin dans l'histoire philosophique du capitalisme (dès les premiers débats de théorie monétaire), mais atteint son apogée académique dans les années 70-80, avec la victoire des monétaristes sur les keynésiens qui accompagna la transition du fordisme au libéral-productivisme. L'une et l'autre forme de régulation visent à résoudre notre problème : la coordination entre des centres de décisions (firmes, banques ou États) autonomes mais interdépendants. Elles sont donc en réalité complémentaires, et d'ailleurs, une fois fixés discrétionnairement les objectifs de l'ensemble (de type : « La poule au pot tous les dimanches pour chaque ménage à la fin du règne de Sa Majesté »), il est souvent possible d'obtenir de manière décentralisée le résultat global visé, par des règles imposées aux parties (exemples : les conventions

collectives de type AIF+COLA, les écotaxes ou quotas). Inversement, un système de règles du jeu impose assez souvent un résultat prévisible (dont on peut soupçonner qu'il était l'objectif caché des auteurs des règles !)

Dans le cas d'une Union d'États, les politiques discrétionnaires impliquent un saut fédéral, avec un législatif et un exécutif définissant objectifs, règles du jeu, mesures compensatoires, ajustements permanents. La « gouvernance par les règles », au contraire, ne suppose pas de gouvernement commun, si ce n'est pour établir des règles : à la limite, il ne demande qu'un corps législatif réduit à une rencontre périodique des représentants des États, définissant les règles du jeu, et une cour de justice arbitrale. Les exécutifs nationaux se réduisent rapidement à des automates fortement couplés et donc sans grande autonomie (les règles ne leur laissant qu'une solution à chaque étape) ; l'exécutif communautaire ne sert que de secrétariat aux négociations intergouvernementales visant à établir les règles.

Remarquons que l'une et l'autre s'accommodent du despotisme, éclairé (comme celui de Sully ou des dictateurs de l'Asie de l'Est) ou non, mais que, si les peuples souverains peuvent déléguer à leurs gouvernements l'adoption de la gouvernance par les règles (comme lors des referendums sur Maastricht et sur le TCE), ils se ferment du même coup la possibilité d'un contrôle démocratique de politiques discrétionnaires. Ce qui est d'ailleurs parfois la justification explicite de la gouvernance par les règles : les gouvernements ayant tendance au laxisme et les peuples étant sensibles à la démagogie, un peuple assagi (comme le peuple allemand), tel Ulysse se bouchant les oreilles face aux sirènes, préférera déléguer sa souveraineté à un système de règles.

Comment la gouvernance par les règles est-elle devenue la règle ? Pourquoi des gouvernements sociaux-démocrates, c'est-à-dire adeptes d'un modèle de gouvernement discrétionnaire et même volontariste, du type « la poule au pot tous les dimanches comme objectif », ont-ils pu accepter cela ?

Évidemment, à la veille de Maastricht, il y avait la peur que l'Allemagne ne se détourne de l'Europe après l'effondrement du mur de Berlin. François Mitterrand, absolument décidé à arrimer l'Allemagne à l'Europe de l'Ouest, mais refusant le saut fédéral que lui proposait l'Allemagne, accepta une gouvernance par les règles, qui semblait, dans le domaine monétaire au moins, la condition mise par l'Allemagne au remplacement du Mark par l'Euro. En réalité, il y a une ambiguïté profonde de l'Allemagne sur cette question. L'Allemagne d'Après-Guerre ne pratique pas une gouvernance par les règles, mais un gouvernement par la négociation, ce qui est totalement différent. La « communauté socio-économique » discute longuement, au niveau des Länder, des objectifs et non pas d'une règle du jeu. Et c'est ainsi qu'elle a construit sa compétitivité. En revanche, dans le domaine monétaire, il est vrai que l'expérience des années 20 porte l'Allemagne à se défier des politiques discrétionnaires<sup>2</sup>.

D'une certaine façon, la stratégie de Lisbonne visait à généraliser à toute l'Europe cette possibilité illustrée par l'Allemagne rhénane ou alpine de fonder la compétitivité sur la discussion entre partenaires sociaux : qualification et sécurisation des parcours professionnels, recherche financée et coordonnée par les autorités locales... Viser « une Europe de la connaissance » veut dire : renoncer à la compétition par les bas salaires, investir massivement dans la formation et la recherche (et donc puissant budget fédéral, obligations pour les budgets nationaux, avec transferts en direction des pays trop pauvres). Toutes choses qui dépassent une gouvernance par les règles, d'où l'échec de la stratégie de Lisbonne, et la perte globale de la compétitivité européenne. Dès lors, même pour le capitalisme allemand, qui se voit ouvrir les vastes marchés du travail relativement qualifiés mais à bas salaires de l'Europe post-communiste, la tentation devient forte de tâter aussi de la compétitivité par les bas salaires.

## **L'Allemagne : domination sans hégémonie**

<sup>2</sup> G. Duval, *Made in Germany. Le modèle allemand au delà des mythes*, Seuil, 2013.

Au tournant du siècle, une partie des élites allemands, et notamment le vice-chancelier vert, Joschka Fischer, se rend compte que ce jeu risque de compromettre même le modèle allemand, et le débat s'engage autour du Traité Constitutionnel Européen. Voulons-nous un pas en avant vers le fédéralisme politique ? Non pas la gouvernance par les règles, mais des décisions communes adoptées à la majorité ? Accepte-t-on que ces décisions, prises à la majorité du tout, s'imposent dans les différentes parties ? C'est parfois difficile à admettre, on ne peut pas tout fédéraliser. Les Etats-Unis d'Amérique ont montré que des divergences graves peuvent subsister longtemps entre États fédérés : la peine de mort y reste une question locale, alors que son abolition est le premier article de la Charte des droits fondamentaux proposée à l'Europe !

L'adoption du TCE aurait-elle permis d'appliquer la stratégie de Lisbonne ? Nul ne le saura jamais. Le TCE se heurta à une double opposition. L'une, explicitement libérale, celle du *Financial Time* et du *Wall Street Journal*, qui comprenaient fort bien que la gouvernance par les règles des traités de Maastricht-Nice coulait dans le bronze les principes libéraux de Benjamin Constant (et peu lui importait que l'Europe soit compétitive par la connaissance ou par les bas salaires). « *Nice ou la mort* », répétaient l'Espagne de Aznar comme la Pologne post-communiste. Mais la Pologne exprimait d'abord un « souverainisme national » : elle n'avait pas quitté le Comecon (le bloc soviétique) pour se retrouver dans une Union Européenne tout aussi « corsetée ». Nice, le traité de 2000, garantissait le droit de veto de chaque gouvernement contre toute décision discrétionnaire de la majorité des Européens... Enfin, dans certains pays de la « vieille Europe », l'Europe est perçue comme une machinerie à imposer le libéralisme, et un repli vers le national apparaît comme la possibilité d'un retour aux compromis fordiens.

Cette alliance « libéralisme/souverainisme national » va dominer l'Europe dans les sept années suivantes. Le volontarisme politique (« discrétionnaire ») est rejeté, au niveau même où il est pertinent : l'espace européen. La gouvernance par les règles s'impose, par défaut et par idéologie, pour coordonner des États prétendant rester autonomes (ce qui reste vrai dans de nombreux domaines)... mais plus du tout « souverains », du fait même qu'ils refusent de coordonner leurs politiques, et donc subissent celle des autres.

À ce jeu, c'est effectivement le plus fort qui gagne. En 2005, avec le rejet du TCE, l'Europe, au fond, abandonne sa possibilité de décision discrétionnaire à la seule Allemagne. Or l'Allemagne, à ce moment là, prend un virage qui signe également, à l'intérieur de la société allemande, le renoncement au dialogue au sein de « la communauté socio-économique » des Lander. C'est en un sens la conséquence du refus européen d'une fédéralisation, mais aussi de la redécouverte d'un ancien « espace vital » à l'Est : l'Allemagne peut ne garder que le « top du top » des branches industrielles et déverser vers l'Europe orientale toutes les activités banalisées. L'Europe se rallie ainsi au régime de division du travail asiatique, déterminé par les niveaux de salaires. L'emploi en Europe ne peut subsister que pour les plus qualifiés, ou alors à des niveaux de salaires beaucoup plus faibles. Modèle implacable, que les réformes, intervenues à la fin de la chancellerie de G. Schroeder et poussées jusqu'au bout par A. Merkel, imposent à l'Allemagne elle-même.

L'Allemagne se comporte désormais comme une sorte de Chine : compétitive ou par la technologie ou par les très bas salaires, elle n'est plus une « locomotive » pour le reste de l'Europe. Elle domine et impose par sa puissance industrielle et financière, elle ne cherche ni à convaincre, ni à entraîner, ni à se faire aimer. La belle hiérarchie spontanée, avec un centre scandinave, rhénan et alpin, et une périphérie en Europe du Sud et de l'Est, se trouve dérégulée. Les pays du Sud n'ont plus aucun espoir de rembourser leurs dettes (en exportant vers le centre) et l'Allemagne dépend d'un hinterland dont elle a organisé elle-même la décroissance. L'Europe s'engage volontairement vers une crise macro-économique d'ensemble, au moment même où éclate la Grande crise du libéral-productivisme.

## Face à la crise

Il serait trop long d'analyser cette Grande crise, surtout dans sa dimension écologique, à la fois « énergie-climat » et « alimentation-santé », qui en constitue pourtant le cœur le plus menaçant<sup>3</sup>. Il suffit de dire que la crise de l'UE résume sa dimension « crise du néo-libéralisme », et que cette crise amène l'Europe à renoncer au rôle de leader qu'elle avait jusqu'ici dans le domaine des négociations écologiques internationales. L'Europe aurait pu se doter d'un « espace politique-providence » continental, elle ne l'a pas fait ; au lieu de représenter un modèle réduit de la solution de la crise, elle ne présente qu'un modèle réduit de la crise elle-même.

Fondamentalement, l'éclatement de la « crise des *subprimes* » signifie que, même aux États-Unis, on ne peut plus à la fois nourrir, fournir en énergie et loger des salariés mis en concurrence mondiale, du moins dans le modèle de production et de consommation développé depuis un demi-siècle. Tout le système du crédit fondé sur cette illusion s'effondre. Il faudrait donc à la fois annuler les dettes gagées sur la poursuite du modèle antérieur, et ouvrir de nouveaux crédits pour une transition dans le modèle de développement, résolvant la crise énergie-climat et la crise alimentation-santé, et du même coup la crise de l'emploi par les investissements que cette double transition exige.

Or « annuler les dettes passées » demande encore plus de doigté que dans les années trente. En 1932 il était clair que pour sortir de la crise mondiale, il fallait renoncer à exiger de l'Allemagne qu'elle paie sa dette de guerre (ce qui aurait impliqué qu'elle monopolise les marchés internationaux !). Mais l'annuler simplement aurait empêché la France, qui s'endettait pour se reconstruire, de payer sa dette aux États-Unis. Une telle opération impliquait une annulation coordonnée des dettes mondiales, prenant la forme, par exemple, d'un étalement sur plus d'un demi-siècle, avec la création parallèle de nouvelles liquidités. Les quelques propositions dans ce sens (Plan Young, moratoire Hoover) intervinrent trop tard, jetant le monde dans le fascisme et la guerre.

En 2008, la situation est plus complexe, car le « monde capitaliste » est beaucoup plus vaste ! D'autre part, la dette est à ce moment essentiellement privée. Enfin, l'essentiel de la monnaie de circulation est désormais émise et détenue par les banques privées, salaires du mois, fonds de pension et petites économies comprises. Très sagement, le FMI et tous les gouvernements du monde étendent la garantie des dépôts sur cette monnaie « populaire », quitte à nationaliser les banques et leurs déficits. La dette du vieux modèle devient une dette des États, une dette « souveraine », ce qui réduit le problème à un champ de négociations devant logiquement déboucher sur une solution « discrétionnaire » : un nouveau Bretton Woods.

Cette négociation mondiale n'a pas eu lieu. Pas encore ? Mais le vrai scandale est qu'elle n'ait même pas eu lieu au niveau européen, dans le groupement d'États disposant de l'appareil de coordination le plus avancé. La solution paraissait de bon sens<sup>4</sup> : mutualisation des dettes entre les pays du centre et de la périphérie de l'Europe, annulation programmée d'une partie de cette dette (par rééchelonnement et par monétisation, pour éviter la faillite des prêteurs), cela de manière coordonnée (pour que l'annulation de la dette d'un pays comme la Grèce ne provoque pas la faillite du pays de résidence de ses créancier, Chypre), « fléchage » de la monnaie créée lors de la monétisation de la dette vers la transition énergétique et alimentaire, création d'euro-obligations garanties par l'UE toute entière... Ce qui demandait un bond fédéraliste, afin de mener des politiques discrétionnaires.

On fit l'inverse. Les pays du centre européen refusèrent de se porter garants de leur périphérie, politique de Shylock qui ne manquera pas de se retourner contre eux. Les annulations de dette discrétionnaires et les prêts sans vraie garantie se firent dans la douleur et dans les conditions les plus inquiétantes pour les futurs prêteurs. Le « pas fédéral » accepté au cœur de la tourmente, fin 2011, resta ambigu. Un premier traité créait le « Mécanisme européen de stabilité », permettant à une majorité de décider de porter secours à un État-membre en grave difficulté : inspiration

<sup>3</sup> Voir A. Lipietz, *Green Deal. La crise du modèle libéral-productiviste et la réponse écologiste*, La Découverte, 2012.

<sup>4</sup> Voir *Green Deal*, op. cit.

clairement fédéraliste et discrétionnaire. Mais on le flanqua d'un second traité qui en annulait tous les germes fédéralistes : le Traité sur la Stabilité, la Coordination et de Gouvernance... qui se résume à une gouvernance par une seule règle : chaque pays doit s'astreindre à 0% de déficit structurel, comme s'il était une monade leibnizienne indépendante du contexte européen.

Le Président de la Commission européenne, Romano Prodi, avait qualifié de « stupide » la règle précédente, celle des 3%. Ici la stupidité est parachevée : non seulement on s'entête dans la « gouvernance par les règles » alors que le monde est engagé pour au moins une décennie dans une période d'exception, une transition comme il n'en a jamais connue. Mais encore cette règle est à l'opposé de ce qu'il convient de faire. Les rapports du experts sur le climat, le rapport Stern, les alertes de la FAO nous rabâchent qu'il ne nous reste qu'une poignée d'années pour amorcer fermement la conversion énergétique et alimentaire, ce qui implique un nouvel endettement, analogue à celui d'une reconstruction après une guerre mondiale. La Banque centrale, la Banque européenne d'investissement, pourront offrir tous les crédits qu'elles voudront : si les États et les collectivités locales n'ont plus le droit de s'endetter, ce n'est pas elles (BCE et BEI) qui iront investir à leur place ! Finalement, une seule institution a eu le courage d'une politique discrétionnaire, s'affranchissant des règles : la BCE, proclamant, par la bouche de son président Mario Draghi, sa disponibilité à racheter la dette des États, à la « monétiser ». Ce n'est pas un hasard si elle fut la seule efficace.

Une issue reste-t-elle possible pour l'Europe ? Oui, parce que son avance culturelle, scientifique, technique, reste considérable : ce n'est pas l'Empire Ottoman. Oui, parce, que justement l'Europe a soixante ans d'expérience dans la construction d'un espace supranational. Elle a échoué, à la fin du siècle dernier, à se doter d'une gouvernance autrement que par les règles, d'une gouvernance politique et démocratique, mais rien n'empêche que la crise même la contraigne à sauter le pas. Il reste possible de reprendre la stratégie de Lisbonne, « la compétitivité par la connaissance », en l'appliquant directement à la transition alimentaire et à la transition énergétique, pour échapper à la double crise écologique. Il reste possible de rétablir la balance en faveur du travail, de façon coordonnée, en prohibant le dumping social. Un *New Deal*, mais qui soit un *Green Deal*.

L'Europe a les moyens matériels et institutionnels de se doter d'un tel objectif, pour se sauver elle-même et contribuer à sauver la Planète. Mais cela demande un saut fédéraliste. Et c'est là sans doute le véritable obstacle : le manque de confiance en les autres, qui reflète le manque de confiance en soi. Elle peut s'appliquer à elle-même de le mot de Massimo d'Azeglio sur l'Italie : « Nous avons fait l'Europe, il nous reste à faire les Européens ».

Alain Lipietz